

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles de l'enseignement public

de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière

Syndicat du Val-de-Marne

Rythmes scolaires, pour le passage à 4 jours : MOBILISATION EXCEPTIONNELLE À MAISONS-ALFORT

À l'appel du SNUDI-FO et du SNUipp-FSU, plus de 110 enseignants, se sont rassemblés devant la Mairie de Maisons-Alfort ce vendredi 8 décembre pour revendiquer le retour à 4 jours d'enseignement (lundi, mardi, jeudi, vendredi) sur 36 semaines dans toutes les écoles de la commune, afin que soit rétabli le même rythme pour toutes les écoles du territoire national (plus de 80% des communes ont d'ores et déjà annoncé que leurs écoles fonctionneraient sur 4 jours à la rentrée 2018).

Face à l'ampleur d'une mobilisation sans précédent sur notre ville, qui témoigne de la volonté unanime des enseignants, le Maire a été contraint de recevoir plus de 110 enseignants pendant plus d'une heure avec les représentants départementaux du SNUDI-FO et du SNUipp-FSU!

Les enseignants présents ont exprimé leur opposition ferme et déterminée à ce que le « résultat » du « pseudo-référendum » organisé le 25 novembre dernier (auquel moins d'un parent d'élève sur 2 a participé car la majorité des parents considère, à juste titre, que l'organisation de l'Education Nationale ne doit pas relever d'une consultation locale – de plus force est de constater que moins de 25% des parents s'est prononcé pour le maintien des 4 jours et demi) puisse décider de l'organisation des écoles à la rentrée prochaine et de leurs conditions de travail.

Les enseignants présents ont également exprimé leur colère face à ce processus de territorialisation de l'école qui place l'école publique sous la tutelle d'un groupe de pression, ce qui remet en cause son indépendance. Ils n'acceptent pas que l'organisation de leur service et de leurs conditions de travail soient déterminés par une consultation locale des usagers. Ils n'acceptent pas que le maire de Maisons-Alfort veuille à tout prix continuer d'appliquer la honteuse réforme des rythmes scolaires mise en place par les décrets Peillon-Hamon et la loi de refondation de l'école, qu'ils rejettent avec force, comme tous les enseignants et la grande majorité des parents, depuis 2013!

Le SNUDI-FO 94 a rappelé que seuls les avis émis par les conseils d'écoles sont réglementaires (décret Blanquer du 27 juin 2017) et qu'aucune concertation locale, quelle qu'en soit la forme, n'a de valeur légale et ne doit, ni ne peut s'y substituer.

Le SNUDI-FO a annoncé au Maire que 19 conseils d'écoles (20 à ce jour), sur les 25 écoles publiques que compte la ville, ont donné un avis favorable pour le retour aux 4 jours de classe sur 36 semaines (aucun conseil ne s'est prononcé contre): écoles élémentaires Charles Péguy, Condorcet, Georges Pompidou, Jules Ferry, Parmentier A, Parmentier B, Pasteur, Paul Bert, Raspail, Saint-Exupéry, Victor Hugo, écoles maternelles Alphonse Daudet, Charles Péguy, Condorcet, Édouard Herriot, Georges Pompidou, Hector Berlioz, Jules Ferry, Parmentier, Saint-Exupéry).

Personne ne pourrait comprendre et accepter qu'au moment où dans la quasi-totalité, voire la totalité des écoles des autres communes du département, la décision est en train d'être prise de revenir à 4 jours sur 36 semaines, le premier magistrat de la commune s'acharne à défendre les rythmes Peillon rejetés par tous avec leurs 4 jours et demi, générant une organisation différente d'une commune à l'autre et synonymes de confusion entre l'école et le périscolaire entre la classe et les activités de loisirs...

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles de l'enseignement public, de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière

Le Maire, comme la plupart des maires des autres communes du département doit écrire à la DASEN pour demander le passage à 4 jours!

La veille de notre rassemblement, le 7 décembre, près de 40 enseignants de Cachan étaient réunis en assemblée générale avec le SNUDI-FO 94 et le SNUipp-FSU 94 et ont décidé de se préparer à la grève pour gagner les 4 jours pour tous.

A Choisy-le-Roi, ce sont 43 collègues qui étaient réunis en assemblée commune le 8 décembre, avec le SNUDI-FO 94 et le SNUipp-FSU 94, qui ont adopté une résolution à l'unanimité se prononçant pour « un rythme commun à toutes les écoles du pays » et « pour un retour à la semaine de 4 jours » en décidant de s'adresser pour cela aux parents et en s'organisant en préparant une audience au Maire.

Partout, ce qui est à l'ordre du jour c'est le rapport de force pour gagner les 4 jours pour tous. Partout la question de la grève est posée et commence à être discutée!

Nos exigences sont claires :

- Retour à un calendrier et des horaires et un calendrier nationaux : 4 jours pour tous sur 36 semaines!
- Non à la confusion scolaire/périscolaire et aux PEdT!
- Abrogation de la réforme des rythmes scolaires et des décrets Peillon-Hamon-Blanquer qui organisent la territorialisation de l'école!

Regroupons-nous pour amplifier ce rapport de force Participons nombreux à la RIS mardi 12 décembre de 16h30 à 19h30à l'école élémentaire Paul Bert Rythmes 4 jours pour tous! C'est maintenant que ça se joue!

lassemblons-nous pour discuter et décide ensemble!

LE SNUDI-FO 94 continue d'inviter les écoles qui ne l'ont pas encore fait à se réunir en conseil d'école extraordinaire pour se prononcer, par un vote, pour le retour aux 4 jours ; en faisant figurer le résultat du vote dans le procès-verbal :

" Comme le permet le décret Blanquer du 27 juin 2017, le conseil d'école de l'école à Maisons-Alfort demande le retour à 4 journées de classe de 6 heures sur 36 semaines. " Votes pour :, Votes contre :, Abstention :

L'exigence du rétablissement de la semaine de 4 jours sur 36 semaines pour tous les PE est indissociable de la défense du statut de fonctionnaire d'État qui garantit les mêmes droits à tous les fonctionnaires sur tout le territoire national.

> Les représentants du SNUDI-FO 94 à Maisons-Alfort et Saint-Maurice : Benoît BALORDI (06.62.96.51.07), Olivier LEGARDEUR (06.09.79.83.84), Lionel COLMON (06.08.10.25.14), Agnès BACQUE (06.74.19..14.29), Loïc POULOUIN (06.63.79.51.30)

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et professeurs des écoles de l'enseignement public, de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière